

# SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

## RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 13 Mars 2020 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 148.918.021 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 31 décembre 2020 de 2.772.815 dinars.

### ***Responsabilité de la Direction***

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

### ***Etendue de l'examen***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

### ***Fondement de notre conclusion avec réserve***

Les intérêts courus et échus au 31 décembre 2020, relatifs au certificat de dépôt (CD 02/10/2020), s'élèvent en principe à 8 295 dinars. Toutefois, ces intérêts ont été constatés par la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE pour un montant de 10 777 dinars. Ainsi, les revenus des placements monétaires et l'actif net ont été respectivement majorés de 2 482 dinars.

En conséquence, la Valeur Liquidative est majorée de 2 millimes au 31 décembre 2020.

### **Conclusion avec réserve**

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de la question décrite au paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2020 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Paragraphe d'observation**

- 1) Nous attirons l'attention sur la Note 4-3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- 2) Nous attirons également l'attention sur la note 6-1 concernant la constatation de l'amortissement des décotes sur les BTA parmi les revenus des emprunts d'Etat, en tant que somme distribuable, pour un montant de 4 848 dinars. Cet amortissement ainsi que les régularisations au titre des souscriptions et rachats s'y rattachant devraient être comptabilisés, conformément à la NCT 16, en plus ou moins-value potentielle et portés directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Ce traitement n'a pas d'incidence ni sur l'actif net ni sur la Valeur liquidative.

Par ailleurs, s'agissant d'une SICAV de capitalisation, la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE ne distribue pas de dividendes et ce traitement n'a aucun impact à ce titre.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article. Par ailleurs et sans remettre en cause notre avis ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention que l'examen de la composition de l'actif de la société nous a permis de constater ce qui suit :

- La société n'a pas respecté les normes prudentielles en employant plus de 10% de son actif en titres émis par le même émetteur. En effet, les placements en obligations et certificats de dépôts auprès de la même banque, la STB, représentent 24,25% de l'actif.
- La société n'a pas respecté les normes prudentielles en employant plus de 30% de son actif en certificats de dépôts, billets de trésorerie et bons de trésors émis sur le marché monétaire. En effet, ces derniers représentent 34,27% de l'actif total tandis que le Ratio d'investissements en emprunts obligataires et parts d'organismes de placements collectifs est de 43,61% soit en deçà du ratio minimum réglementaire de 50%.

- La société n'a pas respecté les normes prudentielles en employant plus de 20% de son actif en liquidité et quasi-liquidité. En effet, les liquidités et quasi-liquidités représentent 22,04% de l'actif total tandis que le Ratio d'investissements en valeurs mobilières est de 77,88% soit en deçà du ratio minimum réglementaire de 80%.

Par ailleurs nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des certificats de dépôt et les billets de trésorerie effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 28 janvier 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**Samir LABIDI**

**BILAN**

Au 31 décembre 2020

(Unité : TND)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>ACTIF</b>			
<b>AC 1 - Portefeuille - titres</b>	<b>4-1</b>	<b>64 938 607</b>	<b>28 640 417</b>
a – Actions et Valeurs assimilées	4-1-1	7 040 209	2 669 474
b - Obligations	4-1-2	41 544 670	25 970 943
c - BTA	4-1-3	16 353 728	-
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>4-2</b>	<b>83 858 578</b>	<b>24 716 246</b>
a - Placement monétaires *	4-2-1	51 036 209	12 963 665
b – Disponibilités *	4-2-2	32 822 369	11 752 581
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>	<b>4-3</b>	<b>120 836</b>	<b>200</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>148 918 021</b>	<b>53 356 863</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA 1- Opérateurs créditeurs</b>	<b>4-4-1</b>	<b>139 977</b>	<b>52 263</b>
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>	<b>4-4-2</b>	<b>30 349</b>	<b>4 952</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4-4</b>	<b>170 326</b>	<b>57 215</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>CP 1 –Capital</b>	<b>4-5</b>	<b>140 369 054</b>	<b>49 740 150</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>	<b>4-6</b>	<b>8 378 641</b>	<b>3 559 498</b>
a - Sommes distribuable des exercices antérieurs		-	-
b – Résultat distribuable de la période		5 510 610	2 534 931
c - Régul résultat distribuables de la période		2 868 031	1 024 567
<b>ACTIF NET</b>		<b>148 747 695</b>	<b>53 299 648</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>148 918 021</b>	<b>53 356 863</b>

\* Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités

## ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01<sup>er</sup> Octobre au 31 Décembre 2020

(Unité: TND)

		du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b><u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u></b>	<b>5-1</b>	774 830	2 637 293	395 135	1 315 990
a - Dividendes		-	151 417	-	148 257
b - Revenus des obligations		712 049	2 423 095	395 135	1 167 732
c - Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier (BTA)		62 781	62 781	-	-
<b><u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u></b>	<b>5-2</b>	1 275 327	3 530 707	488 583	1 465 689
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>2 050 157</b>	<b>6 168 000</b>	<b>883 718</b>	<b>2 781 678</b>
<b><u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u></b>	<b>5-3</b>	-193 352	-542 666	-67 034	- 202 954
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>1 856 805</b>	<b>5 625 334</b>	<b>816 684</b>	<b>2 578 724</b>
<b><u>CH 2 - Autres charges</u></b>	<b>5-4</b>	-40 258	-114 724	-14 416	-43 793
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 816 547</b>	<b>5 510 610</b>	<b>802 268</b>	<b>2 534 931</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u></b>	<b>5-5</b>	956 268	2 868 031	546 143	1 024 567
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>2 772 815</b>	<b>8 378 641</b>	<b>1 348 411</b>	<b>3 559 498</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u></b>		<b>-956 268</b>	<b>-2 868 031</b>	<b>-546 143</b>	<b>- 1 024 567</b>
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-32 483	- 43 914	21 401	5 512
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-	39 204	6 932	- 37 846
* Frais de négociation de titres		- 7	-2 113	-13	-13
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>1 784 057</b>	<b>5 503 787</b>	<b>830 588</b>	<b>2 502 584</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020

(Unité : 1000 TND)

	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b><u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	1 784 057	5 503 787	830 588	2 502 584
<b>a - Résultat d'exploitation</b>	1 816 547	5 510 610	802 268	2 534 931
<b>b - Variation des +/- values potentielles sur titres</b>	-32 483	-43 914	21 401	5 512
<b>c - +/- values réalisées sur cession de titres</b>	-	39 204	6 932	-37 846
<b>d - Frais de négociation de titres</b>	-7	-2 113	-13	-13
<b><u>AN 2 - Distribution des dividendes</u></b>	-	-	-	-
<b><u>AN 3 - Transaction sur le capital</u></b>				
<b>a – Souscriptions</b>	<b>49 667 683</b>	<b>170 275 624</b>	<b>20 209 316</b>	<b>47 790 361</b>
* Capital	47 112 825	160 238 522	18 975 025	45 704 537
* Régularisation des sommes non distribuables	35 979	4 310 332	20 860	24 974
* Régularisations des sommes distribuables	2 518 879	5 726 770	1 213 431	2 060 850
<b>b – Rachats</b>	<b>-30 201 496</b>	<b>-80 331 366</b>	<b>-10 942 329</b>	<b>- 23 623 188</b>
* Capital	-28 616 939	-75 694 458	-10 263 302	- 23 092 011
* Régularisation des sommes non distribuables	-21 946	-1 778 169	-11 740	505 106
* Régularisations des sommes distribuables	-1 562 611	-2 858 739	-667 288	- 1 036 283
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>21 250 244</b>	<b>95 448 046</b>	<b>10 097 575</b>	<b>26 669 757</b>
<b><u>AN 4 - Actif Net</u></b>				
a - En début de période	127 497 451	53 299 649	43 202 074	26 629 892
b - En fin de période	148 747 695	148 747 695	53 299 649	53 299 649
<b><u>AN 5 - Nombre d'actions</u></b>				
a - En début de période	1 064 968	465 761	384 072	249 032
b - En fin de période	1 226 675	1 226 675	465 761	465 761
<b>Valeur liquidative début de période (en dinar)</b>	<b>119,720</b>	<b>114,436</b>	<b>112,484</b>	<b>106,934</b>
<b>Valeur liquidative fin de période (en dinar)</b>	<b>121,261</b>	<b>121,261</b>	<b>114,435</b>	<b>114,435</b>
<b>Taux de rendement</b>	<b>1,29%</b>	<b>5,96%</b>	<b>1,73%</b>	<b>7,02%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

**ARRETEES AU 31/12/2020**

(Unité Dinars Tunisiens)

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a été ouverte au public le 18 septembre 2017.

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **1) Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### **2) Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

#### **3) Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations figurant au bilan de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 décembre 20120 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Au 31 Décembre 2020, la société SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE détient des souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 valorisées au coût amorti ainsi que des souches de BTA « Juillet 2032 » et des souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2020.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

#### **4) Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### **5) Unité monétaire**

Les états financiers de la SICAV L'épargne Obligataire sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

## NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN

### 1) Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 64 938 607 dinars et se détaille ainsi :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif	% Actif net
<b>Obligations</b>		<b>40 027 276</b>	<b>41 544 670</b>	<b>27,90%</b>	<b>27,93%</b>
ATB SUB 2017 A	35 000	3 501 895	3 704 580	2,49%	2,49%
ATL 2015-2 C	40 000	2 401 728	2 527 761	1,70%	1,70%
ATL 2017-2 B	5 000	300 000	318 692	0,21%	0,21%
ATL Sub 2017	4 000	320 000	324 212	0,22%	0,22%
ATT LEASING F 2019-1	5 000	400 000	419 673	0,28%	0,28%
ATT LEASING V 2019-1	5 000	400 000	417 440	0,28%	0,28%
BH F Sub 2019-1 C	15 000	1 500 000	1 594 816	1,07%	1,07%
BH Sub 2018-1 C	5 000	500 000	522 356	0,35%	0,35%
BH V SUB 2019-1-C	15 000	1 500 000	1 588 382	1,07%	1,07%
BNA Sub 2018-1 B	20 000	2 000 000	2 053 282	1,38%	1,38%
BTE 2019-1 A	10 000	1 000 000	1 085 596	0,73%	0,73%
BTK 2014-1 B	30 000	600 000	601 812	0,40%	0,40%
CIL 2018/1 F	15 000	1 200 000	1 297 033	0,87%	0,87%
HL 2016-2 B	35 000	2 100 000	2 111 923	1,42%	1,42%
HL 2017-3 B	5 000	500 000	530 656	0,36%	0,36%
STB SUB 2019-1 C	40 000	4 000 000	4 030 860	2,71%	2,71%
TL 2018-1 B	10 000	1 000 000	1 042 775	0,70%	0,70%
TL SUB 2018 B	10 000	1 000 000	1 083 913	0,73%	0,73%
TLF 2019-1 B	20 000	2 000 000	2 095 395	1,41%	1,41%
UIB 2016 SUB A	30 000	1 159 169	1 229 044	0,83%	0,83%
WIFACK BANK 2019-1 D	10 000	857 140	895 164	0,60%	0,60%
STB SUB 2020-1	20 000	2 000 000	2 124 888	1,43%	1,43%
HL 2020-02	30 000	3 000 000	3 033 455	2,04%	2,04%
ATB 2007/1 D	50 000	2 417 344	2 524 126	1,69%	1,70%
ATTIJ LEASING 2020-1A	3 700	370 000	372 826	0,25%	0,25%
AB SUB 2020-3 C	40 000	4 000 000	4 014 010	2,70%	2,70%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>15 853 408</b>	<b>16 353 728</b>	<b>10,98%</b>	<b>10,99%</b>
BTA 13 AVRIL2023	9 500	9 183 518	9 515 688	6,39%	6,40%
BTA 6,5% 11/06/2025	1500	1 376 310	1 427 860	0,96%	0,96%
BTA 7,5% 07/2032	4 140	5 293 580	5 410 180	3,63%	3,64%

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif	% Actif net
<b>Titres OPCVM</b>		<b>7 032 806</b>	<b>7 040 209</b>	<b>4,73%</b>	<b>4,73%</b>
SICAV L'EPARGNANT	67 373	7 032 806	7 040 209	4,73%	4,73%
<b>Total du portefeuille-titres.</b>		<b>62 913 490</b>	<b>64 938 607</b>	<b>43,61%</b>	<b>43,66%</b>

### 1.1) Actions et valeurs assimilées

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Actions SICAV	7 032 806	2 663 962
Différence d'estimation sur actions SICAV	7 403	5 512
<b>Total</b>	<b>7 040 209</b>	<b>2 669 474</b>

### 1.2) Obligations

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Obligations Coût d'entrée	40 027 276	25 038 754
Intérêts courus à l'achat/obligations	84 113	4 224
Intérêts courus	1 419 271	913 258
Intérêts intercalaires courus	14 010	14 707
<b>Total</b>	<b>41 544 670</b>	<b>25 970 943</b>

### 1.3) Bons du trésor assimilables

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Bons du trésor assimilables Coût d'entrée	15 853 408	-
Intérêts courus à l'achat/Bons du trésor assimilables	483 344	-
Intérêts courus	57 932	-
Différence d'estimation/ Bons du trésor assimilables (amortissement décotes)	4 849	-
Différence d'estimation/ Bons du trésor assimilables (courbe des taux)	-45 805	-
<b>Total</b>	<b>16 353 728</b>	<b>-</b>

## 2) Note sur les placements monétaires et disponibilités

### 2.1) Placements monétaires (\*)

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 51 036 209 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% actif
<b>Certificats de dépôts STB</b>	<b>29 945 737</b>	<b>29 956 665</b>	<b>20,12%</b>
<i>Certificat de dépôt au 01/01/21 (taux de 6,8% 10 jours)</i>	2 995 475	2 999 547	2,01%
<i>Certificat de dépôt au 07/01/21 (taux de 6,8% 10 jours)</i>	2 995 475	2 996 833	2,01%

Certificat de dépôt au 08/01/21 (taux de 6,8% 10 jours)	9 984 918	9 987 934	6,71%
Certificat de dépôt au 10/01/21 (taux de 6,8% 10 jours)	7 987 934	7 987 934	5,36%
Certificat de dépôt au 20/01/21 (taux de 6,8% 20 jours)	5 981 935	5 981 935	4,02%
Extourne des intérêts précomptés sur Certificat de dépôt (**)	-	2 482	-
<b>BTCT</b>	<b>17 929 194</b>	<b>18 213 366</b>	<b>12,23%</b>
BTCT au 17/08/21 (taux de 7,10%; 52 Semaines)	4 671 114	4 765 450	3,20%
BTCT au 13/09/21 (taux de 7,05%; 52 Semaines)	934 656	949 299	0,64%
BTCT au 19/07/21 (taux de 6,95%; 52 Semaines)	945 082	959 678	0,64%
BTCT au 21/06/21 (taux de 6,9%; 52 Semaines)	950 277	964 848	0,65%
BTCT/1 au 26/04/21 (taux de 6,85%; 52 Semaines)	960 347	974 966	0,65%
BTCT au 11/10/21 (taux de 7,08%; 52 Semaines)	4 654 020	4 722 118	3,17%
BTCT/2 au 26/04/21 (taux de 6,85%; 52 Semaines)	1 925 268	1 950 764	1,31%
BTCT/3 au 26/04/21 (taux de 6,85%; 52 Semaines)	2 888 430	2 926 243	1,97%
<b>Billet de trésorerie</b>	<b>2 768 130</b>	<b>2 866 178</b>	<b>1,92%</b>
Billet de trésorerie Enda Tamweel au 21/07/2021 (taux 11%; 350 j)	2 768 130	2 866 178	1,92%
<b>Total</b>	<b>50 643 061</b>	<b>51 036 209</b>	<b>34,27%</b>

(\*) Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités.

(\*\*) Extourne des Intérêts précomptés sur Certificat de dépôt constatée à tort

## 2.2) Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2020 à 32 822 369 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Avoir en banque	6 966 459	1 959 177
Sommes à l'encaissement	-	-
Comptes à terme STB (*)	25 855 910	9 793 404
<b>Total</b>	<b>32 822 369</b>	<b>11 752 581</b>

(\*) Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% actif
Compte à terme au 02/05/21 (taux de 6,8% 182 jours)	2 000 000	2 017 587	1,35%
Compte à terme au 04/05/21 (taux de 6,8% 183 jours)	1 000 000	1 008 644	0,68%
Compte à terme au 16/10/22 (taux de 6,8% 740 jours)	2 000 000	2 025 337	1,36%
Compte à terme au 26/10/22 (taux de 6,8% 750 jours)	2 000 000	2 025 337	1,36%
Compte à terme au 09/05/21 (taux de 6,8% 181 jours)	1 000 000	1 007 601	0,68%
Compte à terme au 10/01/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 025 486	0,69%
Compte à terme au 11/01/21 (taux de 6,8% 183 jours)	1 000 000	1 025 486	0,69%

Compte à terme au 12/01/21 (taux de 6,8% 184 jours)	1 000 000	1 025 486	0,69%
Compte à terme au 11/05/21 (taux de 6,8% 180 jours)	4 000 000	4 028 616	2,71%
Compte à terme au 13/01/21 (taux de 6,8% 184 jours)	500 000	512 668	0,34%
Compte à terme au 14/01/21 (taux de 6,8% 183 jours)	2 000 000	2 050 078	1,38%
Compte à terme au 16/05/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 006 707	0,68%
Compte à terme au 17/01/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 024 443	0,69%
Compte à terme au 18/01/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 024 294	0,69%
Compte à terme au 19/01/21 (taux de 6,8% 180 jours)	1 000 000	1 023 847	0,69%
Compte à terme au 23/05/21 (taux de 6,8% 180 jours)	1 000 000	1 005 365	0,68%
Compte à terme au 25/05/21 (taux de 6,8% 180 jours)	1 000 000	1 005 067	0,67%
Compte à terme au 27/01/21 (taux de 6,8% 90 jours)	1 000 000	1 009 241	0,68%
Compte à terme au 30/05/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 004 620	0,67%
<b>Comptes à terme STB</b>	<b>25 500 000</b>	<b>25 855 910</b>	<b>17,36%</b>

### 3) Créances d'exploitation

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Retenu à la source sur intérêts à l'achat BTA	120 836	-
<i>Autres opérateurs Débiteurs</i>	-	200
<b>Total</b>	<b>120 836</b>	<b>200</b>

### 4) Note sur les passifs :

#### 4.1) Opérateurs Créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par l'OPCVM aux différents intervenants dans sa gestion, notamment les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Gestionnaire	48 423	19 297
Commission réseau	42 578	16 102
commission dépositaire	48 976	16 864
<b>Total</b>	<b>139 977</b>	<b>52 263</b>

#### 4.2) Autres Créditeurs divers

Ce poste comprend la redevance du CMF, les retenues d'impôt pour le compte de l'Etat sur des sommes dues à des tiers, et la TCL. Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2020 à 30 349 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
CMF	12 535	4 390
ETAT	17 814	562
<b>Total</b>	<b>30 349</b>	<b>4 952</b>

### 5) Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-10-2020 au 31-12-2020 ainsi que les mouvements sur le capital au cours de la période comparative allant du 01-10-2019 au 31-12-2019 se détaillent ainsi :

Libellé	2020	2019
<b>Capital au 1<sup>er</sup> Octobre</b>		
Montant	<b>121 891 625</b>	<b>40 990 987</b>
Nombre d'actions	1 064 968	384 072
Nombre d'actionnaires	986	620
<b>Souscriptions réalisées</b>		
Montant	47 112 825	18 975 025
Nombre d'actions émises	411 901	177 927
Nombre d'actionnaires entrants	177	96
<b>Rachats effectués</b>		
Montant	28 616 939	10 263 302
Nombre d'actions rachetées	250 194	96 238
Nombre d'actionnaires sortants	148	49
<b>Autres effets sur le capital</b>		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-32 483	21 401
Plus ou moins-values réalisés sur cession de titres	-	6 932
Frais de négociation de titres	- 7	-13
Régularisation des sommes non distribuables	14 033	9 120
<b>Capital au 31 décembre</b>		
<b>Montant</b>	<b>140 369 054</b>	<b>49 740 150</b>
Nombre d'actions	1 226 675	465 761
Nombre d'actionnaires	1 015	667

### 6) Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-12-2020 se détaille ainsi :

Désignation	Résultat distribuable	Régularisation	Sommes Distribuables
Sommes distribuables exercice antérieur (Report à nouveau)	-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice	5 510 610	2 868 031	8 378 641
<b>Total</b>	<b>5 510 610</b>	<b>2 868 031</b>	<b>8 378 641</b>

## NOTE 5 : NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

### 1) Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 774 830 DT pour la période allant du 01-10-2020 au 31-12-2020, et se détaillent ainsi

Désignation	Du 01/10/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenues des titres OPCVM	-	151 417	-	148 257
Intérêts des obligations	712 049	2 423 095	395 135	1 167 732
Revenus des Emprunts d'Etat (BTA)*	62 781	62 781	-	-
<b>Total</b>	<b>774 830</b>	<b>2 637 293</b>	<b>395 135</b>	<b>1 315 990</b>

\* Les revenus des Emprunts d'Etat comportent aussi l'amortissement de la décote sur les BTA de 4 848 dinars qui devrait être comptabilisé, conformément à la NCT 16, en plus ou moins-value potentielle et porté directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

### 2) Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du 01-10-2020 au 31-12-2020 un montant de 1 275 327 DT et représente le montant des intérêts courus sur les certificats de dépôt, les billets de trésorerie, les bons de trésors à court terme, les comptes de dépôt et les placements à terme :

Désignation	Du 01/10/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Intérêts des certificats de dépôts	596 040	2 038 119	300 109	914 712
Intérêts sur billets de trésorerie	60 949	98 048	-	-
Intérêts sur bons du trésor à court terme	252 234	284 172	-	-
Intérêts des comptes à terme	357 103	1 092 527	186 939	547 871
Intérêts des comptes de dépôt	9 001	17 841	1 535	3 105
<b>Total</b>	<b>1 275 327</b>	<b>3 530 707</b>	<b>488 583</b>	<b>1 465 689</b>

### 3) Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01-10-2020 au 31-12-2020 à 193 352 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/10/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	140 620	394 666	48 752	147 603
Rémunération réseau	26 366	74 000	9 141	27 676
Rémunération du dépositaire	26 366	74 000	9 141	27 676
<b>Total</b>	<b>193 352</b>	<b>542 666</b>	<b>67 034</b>	<b>202 954</b>

#### 4) Autres Charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que, la TCL, l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01-10-2020 au 31-12-2020 à 40 258 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/10/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevances CMF	35 156	98 667	12 188	36 901
Impôt et taxes	5 100	16 051	2 205	6 860
Autres charges	2	6	23	32
<b>Total</b>	<b>40 258</b>	<b>114 724</b>	<b>14 416</b>	<b>43 793</b>

#### 5) Régularisation du résultat d'exploitation

Ce poste comprend la régularisation du résultat d'exploitation constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01-10-2020 au 31-12-2020 à 956 268 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/10/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Régl Résultat d'exploitation (souscription)	2 518 879	5 726 770	1 213 431	2 060 850
Régl Résultat d'exploitation (rachat)	-1 562 611	-2 858 739	-667 288	-1 036 283
<b>Total</b>	<b>956 268</b>	<b>2 868 031</b>	<b>546 143</b>	<b>1 024 567</b>

### NOTE 6 : AUTRES INFORMATIONS

#### 1) Rémunération du gestionnaire

La gestion de SICAV L'épargne Obligataire est confiée à la société «STB MANAGER». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,40% TTC par an, calculée sur la base de l'actif net de SICAV L'épargne Obligataire.

Le conseil d'administration tenu le 08 juin 2018, a décidé le changement du gestionnaire, et ce par la nomination de l'intermédiaire STB Finance en remplacement de la STB Manager.

Cette décision a fait l'objet de l'agrément du CMF N° 31/2019 en date du 31 octobre 2019 et a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 février 2020.

Cette décision de changement est entrée en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance été conclue avec les mêmes conditions de rémunération du gestionnaire.

La rémunération cumulée de gestion au 31-12-2020 s'élève à 394 666 DT.

## **2) Rémunération du dépositaire**

La banque STB assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV L'épargne Obligataire. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une commission annuelle de 0,075% TTC calculée sur la base de l'actif net. La rémunération du dépositaire au 31-12-2020 s'élève à 74 000 DT.

## **3) Rémunération du distributeur**

Les souscriptions et les rachats se font auprès des agences de la société Tunisienne de banque (STB) avec laquelle la SICAV est liée par une convention de distribution.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération annuelle égale à 0.075% TTC de l'actif net. La rémunération du distributeur au 31-12-2020 s'élève à 74 000 DT.